



KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France



Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International
29, rue du Pont
92200 Neuilly sur Seine
France

Voyageurs du Monde S.A.
**Rapport des Commissaires aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017
Voyageurs du Monde S.A.
55, rue Sainte Anne - 75002 Paris
Ce rapport contient 32 pages
Référence : GF-MV-VdB-SC



KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France



Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International
29, rue du Pont
92200 Neuilly sur Seine
France

Voyageurs du Monde S.A.

Siège social : 55, rue Sainte Anne - 75002 Paris
Capital social : € 3 691 510

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Voyageurs du Monde S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 3.1.2 « Règles et principes comptables » paragraphe a. « Règles générales » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode de comptabilisation des instruments financiers à terme et aux opérations de couverture en application du nouveau règlement ANC 2015-05 dont l'impact est non significatif.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- la note 3.1.2 « Règles et principes comptables » paragraphe a. « Règles générales » de l'annexe, expose les règles et méthodes comptables relatifs à la reconnaissance du chiffre d'affaires dont le fait générateur est la date du départ du client qui justifie la comptabilisation de produits constatés d'avance et, de manière symétrique, la constatation de charges constatées d'avance. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables appliqués par votre Société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées, ci-dessus, et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application ;
- les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2017 s'établit à milliers d'€ 48 147, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur recouvrable selon les méthodes décrites dans la note 3.1.2 e) « Evaluation des titres de participations » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions opérationnelles de la société, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

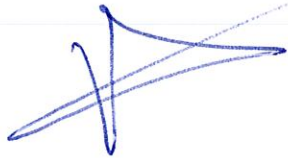
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les commissaires aux comptes,

Paris La Défense, le 23 avril 2018
KPMG S.A.



Michèle Vigel
Associée

Neuilly sur Seine, le 23 avril 2018
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International



Guy Flochlay
Associé



Vincent de Becquevort
Associé

VOYAGEURS DU MONDE

Etats financiers au 31 décembre 2017

SOMMAIRE

1	BILAN	3
1.1	BILAN ACTIF	3
1.2	BILAN PASSIF	4
2	COMPTE DE RESULTAT	5
3	ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX	7
3.1	FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE, PRINCIPES COMPTABLES, METHODE D'EVALUATION	7
3.1.1	FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	7
3.1.2	REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES	8
3.2	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	10
3.2.1	BILAN ACTIF	10
3.2.2	BILAN PASSIF	15
3.3	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	17
3.3.1	PRODUITS D'EXPLOITATION	17
3.3.2	CHARGES D'EXPLOITATION	18
3.3.3	CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION SUR EXERCICES ANTERIEURS	19
3.3.4	RESULTAT FINANCIER	19
3.3.5	RESULTAT EXCEPTIONNEL	20
3.3.6	ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	20
3.3.7	VENTILATION DE L'IMPOT ENTRE RESULTATS COURANT ET EXCEPTIONNEL	21
3.4	AUTRES INFORMATIONS	21
3.4.1	ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE RETRAITE	21
3.4.2	ENGAGEMENTS FINANCIERS	21
3.4.3	INFORMATION SUR LES RISQUES	23
3.4.4	INTEGRATION FISCALE	23
3.4.5	IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE	23
3.4.6	VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN	24
3.4.7	RESULTAT PAR ACTION	24
3.4.8	PARTIES LIEES	24
3.4.9	EVENEMENTS POST-CLOTURE	25

1 BILAN

1.1 BILAN ACTIF

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Montant brut</i>	<i>Amort.</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	7 200	5 591	1 609	1 857
Fonds commercial	958	24	934	560
Autres immobilisations incorporelles	2 327	1 895	433	440
Avances, acomptes sur immo. Incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				368
Constructions	219	219		392
Installations techniques, matériel, outillage	2	2		
Autres immobilisations corporelles	18 115	15 882	2 233	2 382
Immobilisations en cours	85		85	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	60 772	12 625	48 147	40 005
Créances rattachées à des participations	2 893		2 893	2 302
Autres titres immobilisés				
Prêts	63	51	12	56
Autres immobilisations financières	1 664	12	1 652	1 637
ACTIF IMMOBILISE	94 299	36 301	57 998	49 999
Avances et acomptes versés / commandes	26		26	51
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	35 757	67	35 690	30 112
Autres créances	5 834		5 834	4 451
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	45 370		45 370	42 063
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	12 906		12 906	11 150
ACTIF CIRCULANT	99 895	67	99 828	87 827
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	459		459	1
TOTAL GENERAL	194 653	36 368	158 284	137 828

1.2 BILAN PASSIF

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2017	31/12/2016
Capital social ou individuel	3 692	3 692
Primes d'émission, de fusion, d'apport	15 103	15 103
Réserve légale	369	369
Autres réserves	216	216
Report à nouveau	23 824	18 308
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	8 900	9 942
CAPITAUX PROPRES	52 104	47 630
Provisions pour risques	665	688
Provisions pour charges	24	43
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	689	731
DETTES FINANCIERES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13 147	7 876
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. Participatifs)	7 335	8 507
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 945	1 885
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 049	13 006
Dettes fiscales et sociales	6 853	7 066
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	231	176
Autres dettes	1 371	1 549
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	60 097	49 016
DETTES	105 029	89 082
Ecarts de conversion passif	462	385
TOTAL GENERAL	158 284	137 828

2 COMPTE DE RESULTAT

<i>En milliers d'euros</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	170 594	167 935
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	170 594	167 935
Subventions d'exploitation	61	6
Reprises sur dépréciations, amortissements et transferts de charges	3 937	3 535
Autres produits	294	73
PRODUITS D'EXPLOITATION	174 886	171 550
Autres achats et charges externes	134 258	133 461
Impôts, taxes et versements assimilés	1 396	1 429
Salaires et traitements	18 003	16 240
Charges sociales	6 808	6 874
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements et dépréciations	1 725	1 969
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	5	42
Provisions pour risques et charges	328	364
Autres charges	257	273
CHARGES D'EXPLOITATION	162 780	160 653
RESULTAT D'EXPLOITATION	12 106	10 897
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations	670	4 637
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1	1
Autres intérêts et produits assimilés	167	159
Reprises sur provisions et transferts de charges	388	1 342
Différences positives de change	10	20
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
PRODUITS FINANCIERS	1 236	6 160
Dotations financières aux amortissements et provisions	652	2 510
Intérêts et charges assimilées	228	132
Différences négatives de change	30	110
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	910	2 753
RESULTAT FINANCIER	326	3 407
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	12 433	14 304

COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>En milliers d'euros</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 784	182
Reprises sur provisions et transferts de charges	615	332
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 399	514
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	11	36
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 009	433
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		615
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 020	1 084
RESULTAT EXCEPTIONNEL	379	-570
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	807	696
Impôts sur les bénéfices	3 104	3 095
BENEFICE OU PERTE	8 900	9 942

3 ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

3.1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE, PRINCIPES COMPTABLES, METHODE D'ÉVALUATION

3.1.1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

a. Activité commerciale

Le chiffre d'affaires de Voyageurs du Monde s'est élevé à 170.594 milliers d'euros au 31 décembre 2017 contre 167.935 milliers d'euros à la clôture de l'exercice précédent, soit une augmentation de 1,58 %.

Abstraction faite de la revente de prestations réalisées en 2016 dans le cadre des Jeux Olympiques RIO 2016™ (soit 3 653 milliers d'euros), l'augmentation s'établit à 3,84 %.

Cette évolution s'inscrit dans un contexte économique plus favorable même si certaines tensions géopolitiques demeurent et s'explique principalement par l'activité Voyages sur mesure, qui représente environ 88% du chiffre d'affaires Voyages et qui est en augmentation de 3,13 % (+ 5,88 % hors Jeux Olympiques RIO 2016™).

Voyageurs du Monde a poursuivi sa stratégie de développement à l'international via :

- l'acquisition d'un spécialiste des voyages sur mesure haut de gamme en Angleterre - Original Travel - en janvier 2017 (cf. § b)
- un partenariat avec Monaco Top Travel, agence officielle du Palais de la Principauté depuis 1999
- l'implantation de sa marque au Canada francophone (agence refaite à ses couleurs, mise en ligne d'une version canadienne de son site internet)

b. Mouvements sur les titres de participation et créances rattachées

- Acquisition de 100% des titres de Original Travel Company Limited, société de droit anglais, par la société **Voyageurs du Monde UK Limited**, constituée pour la réalisation de l'acquisition et détenue à hauteur de 58,20% du capital pour un montant de 8 031 milliers d'euros dont 391 milliers d'euros de frais d'acquisition.
- Souscription en totalité à l'augmentation de capital de 8 500 milliers de dirhams (779 milliers d'euros) de la société **Villa Nomade** par incorporation partielle des prêts accordés.
- Souscription en totalité et en numéraire aux augmentations de capital de 726 milliers de reais brésiliens (200 milliers d'euros) de la société **Villa Bahia**.
- Cession de la totalité de la participation détenue dans le capital de la société **La Balaguère** (2 250 actions soit 18,75 %) pour un montant de 751 milliers d'euros.
- Cession de la totalité de la participation détenue dans le capital de la société **Travel Lab** (6 400 actions soit 2%) pour un montant de 120 milliers d'euros.
- La Direction Générale a continué de provisionner les titres de participation qu'elle détient dans les sociétés Villa Nomade, Villa Bahia (posada à Salvador de Bahia au Brésil) et Satyagraha's Guest House (société basée en Afrique du Sud et exploitant la maison Gandhi) pour un montant total de 620 milliers d'euros.

c. Divers

- Voyageurs du Monde a cédé les murs et le terrain qu'elle détenait à Rio de Janeiro (Villa Carioca) pour un montant de 811 milliers d'euros.
- Voyageurs du Monde a souscrit un emprunt pour un montant total de 7 500 milliers d'euros.
- Voyageurs du Monde a transféré son Agence de Montpellier dans un nouveau local.

3.1.2 REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES

a. Règles générales

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur résultant de l'arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG) :

- Continuité de l'exploitation : la continuité de l'exploitation est assurée
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice comptable à l'autre

La société applique également les dispositions du Plan Comptable des Agences de Voyages.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode de coût historique.

Le règlement ANC 2015-05, relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture d'application obligatoire pour les exercices ouverts au 1^{er} janvier 2017, a permis de clarifier l'enregistrement comptable d'opérations sur dérivés. Ainsi les variations de valeur des instruments de couverture ne sont pas reconnues au bilan, sauf si cela permet d'assurer un traitement symétrique avec l'élément couvert. En application de ce règlement et en présence d'instruments de couverture tels que des contrats de change à terme, Voyageurs du Monde a constaté au bilan la variation de la valeur des contrats de couverture de change, de façon symétrique à la dette couverte. Enfin, le solde des comptes bancaires en devises est converti au taux de clôture. Toutefois, ce solde résultant d'opérations de couverture, les écarts de conversion ont été reconnus au bilan. Ces écarts de conversion seront repris en résultat lors du règlement de la dette en devises

Il est rappelé qu'auparavant, les dettes fournisseurs en devises étaient évaluées au cours moyen calculé sur la base :

- du cours du stock de devises disponibles en banque
- du cours des achats à terme de devises qui étaient utilisés au cours de l'exercice suivant pour régler lesdites dettes en devises
- du cours de clôture si le montant des dettes en devises était supérieur à la somme des deux termes précédents

L'écart de change résultant de cette évaluation était comptabilisé au bilan en écart de conversion. Toute perte de change latente faisait l'objet d'une provision pour risque.

L'impact de l'application de ce règlement est non significatif.

Le fait générateur du rattachement au chiffre d'affaires d'une prestation de voyage vendue est la date de départ du client.

Toute prestation vendue sur l'exercice mais dont la date de départ a lieu sur l'exercice suivant, est comptabilisée en produit constaté d'avance.

Les charges relatives à ces voyages et comptabilisées à la clôture sont traitées de manière symétrique en charges constatées d'avance.

Les frais d'acquisition de titres sont incorporés dans le coût d'acquisition des titres.

Les honoraires des droits au bail sont comptabilisés en charges.

b. Immobilisations incorporelles

Méthode d'évaluation et durée d'amortissements

<i>Type d'immobilisations</i>	<i>Mode</i>	<i>Durée</i>
Logiciels et progiciels	Linéaire	12 mois
Site Internet, logiciel interne	Linéaire	3 à 5 ans
Photothèque	Linéaire	selon durée contrat de cession
Mali de fusion	Linéaire	20 ans

Conformément au règlement ANC 2014-03, certains frais de développement sont immobilisés, projet par projet. Ils concernent uniquement des développements informatiques et sont amortis sur 3 ans, correspondant à la durée d'utilité de ces projets.

c. Fonds commercial et droit au bail

Le poste intitulé au bilan « Fonds Commercial » est uniquement composé des droits au bail acquis lors de la constitution de nos agences.

Ces droits au bail ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation. Ces tests consistent à comparer la valeur nette comptable de l'actif avec sa valeur actuelle. La valeur actuelle retenue est la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage. La valeur d'usage a été calculée à partir d'un multiple de l'EBITDA généré par l'agence et comparée à la valeur nette comptable des actifs corporels et incorporels compris dans cette même agence.

d. Immobilisations corporelles

Méthode d'évaluation et durée d'amortissements

<i>Type d'immobilisations</i>	<i>Mode</i>	<i>Durée</i>
Terrains	Sans	-
Constructions	Linéaire	20 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 / 6 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel bureau, informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Œuvres d'art	Sans	-

e. Evaluation des titres de participation

La valeur brute des titres de participation des sociétés au bilan correspond à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur recouvrable est inférieure au coût d'acquisition. La valeur recouvrable des actifs correspond à la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la valeur de marché :

- La valeur d'utilité est déterminée sur la base de cash-flows actualisés.
- La valeur de marché est déterminée comme suit :
 - Activité de tours opérateurs/réceptifs : la valorisation est réalisée selon l'application d'une formule intégrant un multiple de la marge brute et du résultat d'exploitation avant intéressement et participation ainsi que la trésorerie propre (i.e. hors dépôt des clients) de la société.
 - Hébergements exclusifs : la valorisation est réalisée sur la base de l'actif net corrigé des plus ou moins-values latentes sur l'immobilier estimées par des agences immobilières ou sur rapport d'expert.

f. Evaluation des valeurs mobilières de placements et des disponibilités

L'écart éventuel négatif entre la valeur boursière et la valeur au bilan des valeurs mobilières de placement a fait l'objet d'une dépréciation.

Les produits acquis sur les dépôts à terme restant au bilan ont été comptabilisés selon la méthode des intérêts courus au 31/12/2017.

g. Provisions pour risques et charges

La méthode retenue pour la constitution des provisions pour risques et charges est basée sur une analyse de la Direction au cas par cas, en fonction de l'état d'avancement des éventuelles procédures, des avis des avocats et de l'appréciation du risque vraisemblable.

Les risques couverts par les assurances et autres garanties n'ont pas été provisionnés.

h. Engagements pris en matière de retraite

En ce qui concerne les engagements pour indemnités de départ à la retraite, les modalités de calcul reposent sur les hypothèses suivantes :

- le départ à la retraite est à l'initiative des salariés,
- l'âge de la retraite est arrêté à 67 ans pour tous les salariés de moins de 50 ans,
- l'utilisation des dernières tables de mortalité publiées par l'INSEE (T68 2014),
- conformément à la recommandation 2003-R-01 du CNC, le Groupe a retenu le taux Bloomberg de 1,48% au 31 décembre 2017,
- la progression des salaires est de l'ordre de 3% par an,
- un taux de probabilité de présence déterminé en fonction :
 - o du turnover des filiales parisiennes du Groupe calculé sur une moyenne de trois ans et tenant compte du statut et du sexe du salarié,
 - o des annuités restantes à obtenir pour le salarié avant d'atteindre l'âge de la retraite,
- l'application d'un taux de charges sociales de 50% sur la totalité de la population.

Cet engagement n'est pas comptabilisé dans les comptes annuels.

i. Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Ce crédit d'impôt est destiné à diminuer les charges de personnel et s'élève à 7 % des rémunérations versées au cours de l'année civile et n'excédant pas 2,5 fois le SMIC. La mise en place du CICE a contribué à la création de postes et au financement de dépenses d'investissements incorporels.

Conformément à la recommandation du Collège de l'Autorité des normes comptables (ANC), il a été comptabilisé au crédit d'un sous-compte dédié du compte 64 « Charges de personnel ».

3.2 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.2.1 BILAN ACTIF

3.2.1.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

3.2.1.1.1 MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

Les principales variations s'analysent de la façon suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Montant brut</i>		<i>Amort. et dépréciation</i>	<i>Montant net</i>
31-déc-16	9 448	-	6 591	2 857
Acquisitions (dotations)	1 084	-	966	118
(Cessions) reprises	-	47	47	-
31-déc-17	10 485	-	7 510	2 975

Les acquisitions au cours de l'exercice concernent :

- Licences informatiques		75 K€
- Logiciels		481 K€
<i>Galaxy</i>	420 K€	
<i>Applications</i>	20 K€	
<i>Autres</i>	41 K€	
- Droit au bail Montpellier		373 K€
- Constitution photothèque		155 K€

A la clôture de l'exercice, le seul projet restant en cours de développement informatique concerne les applications mobiles iPhone et Android.

3.2.1.1.2 FONDS COMMERCIAL ET DROITS AU BAIL

<i>Eléments</i>	<i>Valeurs nettes comptables en milliers d'euros</i>
Un droit au bail acquis en 1990 53 rue Sainte Anne	30
Un droit au bail acquis en 1998 Lyon	58
Un droit au bail acquis en 1999 Toulouse	28
Un droit au bail acquis en 1999 Toulouse	36
Un droit au bail acquis en 2001 Marseille	213
Un droit au bail acquis en 2002 Nice	30
Un droit au bail acquis en 2004 Grenoble	130
Un droit au bail acquis en 2012 48 rue Sainte Anne	35
Un droit au bail acquis en 2017 Montpellier	373
TOTAL	934

3.2.1.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les mouvements de l'exercice se décomposent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Montant brut</i>		<i>Amort. et dépréciation</i>	<i>Montant net</i>
31-déc-16	20 279	-	17 137	3 142
Acquisitions (dotations)	707	-	759	52
(Cessions) reprises	-	2 564	1 793	771
31-déc-17	18 422	-	16 103	2 319

Les mouvements de l'exercice par nature s'analysent de la manière suivante :

<i>Type d'immobilisations</i>	<i>Montants en milliers d'euros</i>	
	<i>Achats</i>	<i>Cessions</i>
Terrains		983
Constructions		491
Agencements des locaux et divers	362	1 078
Matériel informatique, bureau, mobilier	258	12
Œuvres d'art	1	
Immobilisations corporelles en cours	85	
TOTAL	707	2 564

3.2.1.3 TITRES DE PARTICIPATION

3.2.1.3.1 MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

<i>Sociétés en milliers d'euros</i>	<i>Valeurs brutes</i>			<i>Dépréciations</i>		
	<i>31/12/16</i>	<i>Mvts</i>	<i>31/12/17</i>	<i>31/12/16</i>	<i>Dot+ / Rep-</i>	<i>31/12/17</i>
EAD	33 706		33 706			
Voyageurs UK		8 031	8 031			
Villa Bahia	3 697	200	3 897	3 450	200	3 650
Voyageurs d'Egypte	4 079		4 079	4 079		4 079
Comptoir des Voyages	2 434		2 434			
Satyagraha's Guest House	1 929		1 929	700	200	900
Uniktour	1 247		1 247			
Villa Nomade	1 031	780	1 811	1 031	220	1 251
Voyageurs au Japon	2 470		2 470	2 470		2 470
Livres & Objets du Monde	492		492	274		274
Maroc sur Mesure	201		201			
La Balaguère	315	-315		167	-167	
Voyageurs du Monde Genève	391		391			
Travel Lab (Kuoni)	100	-100				
Mer et Voyages	42		42			
Grèce sur Mesure	20		20			
Voyages sur le Nil	19		19			
TOTAL	52 176	8 596	60 772	12 172	453	12 625

Les dépréciations constatées sur l'exercice sont décrites aux paragraphes 3.3.4.1 provisions et dépréciations à caractère financier.

3.2.1.3.2 LISTES DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Sociétés en milliers d'euros	Capitaux propres		Quote part du capital détenu	Valeur nette d'inventaire des titres détenus	Avance et prêt	Cautions et aval	Chiffre d'affaires HT exercice 2017	Résultat (+ ou -) exercice 2017	Dividende encaissé
	Capital	Autres capitaux propres							
EAD	9 665	27 264	94%	33 706	-	-	-	82	-
Voyageurs UK	11	12 784	58%	8 031	823	-	-	-16	-
Villa Bahia	4 228	-4 046	100%	247	817	-	694	-244	-
Voyageurs d'Egypte	1 252	-1 364	100%	-	170	-	1 099	32	-
Comptoir des Voyages	333	8 728	100%	2 434	-	-	55 941	2 363	-
Satyagraha's Guest House	-	864	100%	1 029	141	-	340	16	-
Villa nomade	549	-160	100%	560	494	90	286	-162	-
Uniktour	170	796	51%	1 247	117	-	10 699	307	37
Voyageurs au Japon	237	-248	100%	-	722	-	3 773	-93	-
Livres et Objets du Monde	68	305	100%	218	-	-	1 222	109	-
Maroc sur Mesure	39	344	100%	201	-	150	1 334	20	-
Voyageurs du Monde Genève	380	407	100%	391	-	150	7 934	202	550
Mer et Voyages	8	170	100%	42	-	-	1 279	53	-
Grèce sur mesure	21	134	98%	20	-	-	3 522	66	-
Voyages sur le Nil	33	70	51%	19	-	-	20	-35	-
Total				48 147	3 285	390	88 143	2 700	587

3.2.1.4 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Elles s'élèvent à **1 664 milliers d'euros** et comprennent :

* les dépôts et cautionnements versés pour un montant de 1 449 milliers d'euros.

* les actions Voyageurs du Monde détenues dans le cadre du contrat de liquidité ouvert à la Société de Bourse Gilbert Dupont en 2009 (frais de négociation 2017 : 22 milliers d'euros). A fin 2017, elles représentent :

<i>Date d'achat</i>	<i>31/12/16</i>	<i>Achats (*)</i>	<i>Ventes (*)</i>	<i>31/12/17 (**)</i>	<i>P.U. €</i>	<i>Total milliers euros</i>
2017 - Contrat liquidité	3 097	47 688	-48 567	2 218	96,82	215

(*) Cours moyens unitaires :

d'achat : 83,89 €

de vente : 83,00 €

(**) soit 0,06 % du capital de la société

La valeur boursière de ces actions s'élève à 218 milliers d'euros au 31 décembre 2017.

3.2.1.5 ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN

<i>Nature</i>	<i>Montants en milliers d'euros concernant les entreprises</i>	
	<i>Liées</i>	<i>Avec lesquelles la sté a un lien de participation</i>
Participations	60 772	
Créances ratt. Participations	2 893	
Autres immob. Financières	744	
Créances clients	182	
Groupe, Associés (actif)	1 824	
Autres créances	396	
Emprunts/dettes financières	7 335	
Dettes fournisseurs	1 210	
Groupe, Associés (passif)	147	

3.2.1.6 CREANCES – CLASSEMENT PAR ECHEANCES

<i>Etat des Créances en milliers d'euros</i>	<i>Montant</i>	<i>A 1 an au +</i>	<i>de 2 à 5 ans</i>	<i>A + de 5 ans</i>
Créances rattachées à des participations	2 893	201	2 664	28
Prêts	63	3	9	51
Autres immobilisations financières	1 664	215		1 449
Autres créances clients ⁽¹⁾	35 757	35 757		
Personnel et comptes rattachés	34	8		26
Sécurité Sociale et autres organismes	75	75		
Etat impôt sur les sociétés	818	818		
Etat taxe sur la valeur ajoutée	585	585		
Etat autres impôts et taxes				
Groupe et Associés	1 824	1 824		
Débiteurs divers	1 150	1 150		
Fournisseurs débiteurs	1 348	1 348		
Charges constatées d'avance	12 906	12 906		
TOTAUX	59 119	54 891	2 673	1 554

⁽¹⁾ Les créances clients correspondent principalement aux factures émises par Voyageurs du Monde pour des départs N+1 diminuées des acomptes versés par les clients.

3.2.1.7 PRODUITS A RECEVOIR

Inclus dans le poste « Clients et comptes rattachés »	
- Clients factures à établir	427 K€
Inclus dans le poste « Autres créances »	
- R.R.R. à obtenir	499 K€
- Sur-commissions fournisseurs	605 K€
- Commissions bancaires	45 K€
- Cotisations organismes sociaux	5 K€
	<u>1 581 K€</u>

3.2.1.8 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Le poste « charges constatées d'avance » comprend essentiellement des éléments liés aux voyages dont la date de départ se situe sur les exercices suivants.

Au 31 décembre 2017, ces charges s'élèvent à **12 906 milliers d'euros** et comprennent :

- Achats voyages pour des départs 2018/2019	11 765 K€
- Autres charges d'exploitation relatives à l'exercice 2018	1 141 K€
o Loyers et charges	595 K€
o Frais de communication	228 K€
o Fournitures de voyages	87 K€
o Autres	84 K€
o Commissions	71 K€
o Maintenance	34 K€
o Honoraires	25 K€
o Assurances	17 K€

3.2.1.9 ECARTS DE CONVERSION ACTIF

Les écarts de conversion actif s'élèvent à **459 milliers d'euros** et sont composés :

- de la mise au taux de clôture des dettes fournisseurs en dollars (391 milliers d'euros). Cet écart étant couvert en totalité par des achats à terme de dollars, il n'a pas fait l'objet d'une provision pour risque de change et est compensé pour le même montant par un écart de conversion passif.
- de la mise au taux de clôture des comptes bancaires en dollars (48 milliers d'euros). Ces comptes bancaires entrant dans une relation de couverture, l'impact sur le résultat n'a pas été constaté à la clôture. Il ne l'est qu'au moment de l'utilisation de ces dollars, c'est-à-dire au moment du règlement fournisseurs.
- de la mise au taux de clôture des prêts et dépôts en devises (20 milliers d'euros) accordés aux filiales ou aux partenaires commerciaux.

3.2.2 BILAN PASSIF

3.2.2.1 CAPITAUX PROPRES

3.2.2.1.1 MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

	Capital	Primes	Réserves	R. à Nouv.	Résultat	Total
Situation nette au 31/12/2016	3 692	15 103	585	18 308	9 942	47 630
Résultat de l'exercice					8 900	8 900
Affectation du résultat			4 430	5 512	-9 942	0
Distribution de dividendes			-4 430	4		-4 426
Augmentation de capital						
Situation nette au 31/12/2017	3 692	15 103	585	23 824	8 900	52 104

3.2.2.1.2 COMPOSITION DU CAPITAL

Au 31 décembre 2017, le capital est composé de 3.691.510 actions de 1€ de valeur nominale incluant 46.345 actions détenues par le fonds commun de placement des salariés et les salariés de la Société.

3.2.2.2 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

<i>Provisions en milliers d'euros</i>	<i>Soldes 31/12/16</i>	<i>Dotations Apport</i>	<i>Rep. Prov. sans objet</i>	<i>Rep. Prov. utilisées</i>	<i>Soldes 31/12/17</i>
<u>Provisions pour charges</u>					
Frais procédures et avocats	43	17	-13	-23	24
Personnel	0				0
Fournisseurs	0				0
<u>Provisions pour litiges</u>					
Clients	26	5	-8		23
Fournisseurs	0				0
Prud'hommes/Salariés	217	166	-2	-215	166
<u>Provisions pour risques</u>					
Fournisseurs	440	140	-127		453
Clients	4				4
Pertes de change	1	19	-1		19
TOTAUX	730	347	-151	-238	689

3.2.2.3 DETTES - CLASSEMENT PAR ECHEANCES

<i>Etat des Dettes en milliers d'euros</i>	<i>Montant</i>	<i>A 1 an au +</i>	<i>De 1 à 5 ans</i>	<i>A + de 5 ans</i>
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit	13 147	2 501	8 905	1 741
Emprunts et dettes financières divers	7 335	1 191	4 885	1 258
Fournisseurs et comptes rattachés	14 049	14 049		
Personnel et comptes rattachés	3 967	3 967		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	2 258	2 258		
Etat impôt sur les sociétés				
Etat taxe sur la valeur ajoutée	56	56		
Etat autres impôts	572	572		
Dettes sur immobilisations et cptes rattachés	231	231		
Groupe et Associés	147	147		
Autres dettes	1 225	1 225		
Produits constatés d'avance	60 097	60 097		
TOTAUX	103 084	86 293	13 791	2 999

Les principaux emprunts ont les caractéristiques suivantes :

en milliers d'euros	<u>Empr.</u> <u>1</u>	<u>Empr.</u> <u>2</u>	<u>Empr.</u> <u>3</u>	<u>Empr.</u> <u>4</u>
Solde au 31/12/2017	290	6 058	7 335	6 799
Devise	Euros	Euros	Euros	Euros
Partie à moins d'un an	290	1 154	1 191	1 056
Partie de 1 à 5 ans		4 615	4 885	4 290
Partie au-delà de 5 ans		288	1 258	1 453
Taux d'intérêt	Fixe	Variable (swappé)	Fixe	Fixe

Les emprunts et dettes sont contractés sur la base d'un taux d'intérêt fixe à l'exception de l'emprunt 2 souscrit à un taux d'intérêt variable et couvert par un contrat de swap de taux (cf. § 3.4.2.3).

3.2.2.4 CHARGES A PAYER

Les charges à payer s'élèvent à **10 973 milliers d'euros** et se composent principalement de :

- Fournisseurs factures à recevoir	4 955 K€
- Intéressement	1 507 K€
- Congés payés	1 180 K€
- Participation	807 K€
- Charges sociales sur congés payés	602 K€
- Taxes sur les salaires (apprentissage, formation,...)	570 K€
- Forfait social (jetons, intéressement, participation)	504 K€
- Primes	353 K€
- Charges sociales sur primes	176 K€
- Clients avoirs à établir	112 K€

3.2.2.5 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Au 31 décembre 2017, ils s'élèvent à **60 097 milliers d'euros** et sont en très forte augmentation (+ 22,61%). Ils comprennent principalement les ventes de voyages pour des départs 2018-2019 (59 737 milliers d'euros).

Les achats correspondants à ces ventes pour départs futurs ne sont pas réalisés. Lorsqu'ils le sont, ils ont été reclassés en charges constatées d'avance.

3.2.2.6 ECARTS DE CONVERSION PASSIF

Les écarts de conversion passif qui s'élèvent à **462 milliers d'euros** et sont relatifs :

- à la mise au taux de clôture des dettes fournisseurs en dollars couvertes par des achats à terme (391 milliers d'euros) – cf. § 3.2.1.9
- à la mise au taux de clôture des créances, prêts et dépôts en devises (71 milliers d'euros) accordés aux filiales ou aux partenaires commerciaux.

3.3 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3.3.1 PRODUITS D'EXPLOITATION

3.3.1.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de Voyageurs du Monde s'élève, au 31 décembre 2017, à **170 594 milliers d'euros** et est en augmentation de 1,58% par rapport à l'exercice précédent.

Concernant l'activité Voyages (164 733 milliers d'euros soit + 1,26% par rapport à 2016), l'évolution reflète des disparités importantes selon la nature des produits commercialisés par la Société.

En effet, en ce qui concerne les produits destinés aux particuliers, les voyages sur mesure (88% du chiffre d'affaires Voyages 2017 contre 87% en 2016) sont en hausse de 3,13% (cf. § 3.1.1.a.) et les circuits accompagnés sont en forte baisse de 21,08%.

Les activités *Voyages pour les Entreprises* et *Voyages pour les Groupes et Collectivités* connaissent également une baisse de respectivement 1,53% et 10,56%.

Le chiffre d'affaires divers (5 861 milliers d'euros) est en très forte hausse (+ 11,49%) du fait d'achats de plus en plus importants effectués pour l'ensemble du Groupe et refacturés aux différentes sociétés concernées. Ces refacturations représentent environ 84% de ce poste et s'élèvent à 4 934 milliers d'euros en 2017 contre 4 329 milliers d'euros en 2016 (+ 13,98%).

La ventilation du chiffre d'affaires se présente de la manière suivante :

Rubriques	C.A. France K€	C.A. Export K€	Total 31/12/17	Total 31/12/16	% 17/16
Voyages	947	163 786	164 733	162 678	1,26%
Divers	4 143	1 718	5 861	5 257	11,49%
TOTAL	5 091	165 503	170 594	167 935	1,58%

L'ensemble du C.A. est réalisé en France. Le C.A. export correspond en fait à une notion de destination des voyages vendus.

Compte tenu de la faible proportion de l'activité "vols secs", les produits correspondants sont comptabilisés comme des ventes de forfaits, en détaillant le chiffre d'affaires et les achats des prestations auprès des fournisseurs externes.

3.3.1.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation (**4 231 milliers d'euros**) sont principalement composés :

- de transferts de charges pour un montant de 3 388 milliers d'euros dont 3 380 milliers d'euros qui concernent diverses prestations accessoires liées aux ventes de voyages. Ces transferts sont réalisés pour les intégrer dans le calcul de la marge brute.
- de reprises de provisions pour risques et charges (389 milliers d'euros) et dépréciations clients (115 milliers d'euros).

3.3.2 CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation, **162 780 milliers d'euros** au 31 décembre 2017, augmentent de 1,32%.

Les autres achats et charges externes, **134 258 milliers d'euros** au 31 décembre 2017 sont quasi stables (+ 0,60% par rapport à l'exercice précédent) et sont constitués principalement des achats liés aux voyages pour 116 679 milliers d'euros en baisse de 0,14%. Les charges de gestion courante qui représentent environ 13,00% du poste sont en augmentation de 5,78%.

Les impôts et taxes s'élèvent à 1 396 milliers d'euros au 31 décembre 2017 et baissent de 33 milliers d'euros (- 2,31%) par rapport au 31 décembre 2016.

Les charges de personnel s'élèvent à 24 811 milliers d'euros (CICE de 649 milliers d'euros déduit - en augmentation de plus de 31% par rapport à l'exercice précédent - cf. § 3.1.2-i) et enregistrent une progression de 7,34%.

Elles intègrent l'intéressement (1 686 milliers d'euros en progression de 11,32% par rapport à 2016). Sans cet élément, elles sont en augmentation de 7,06% qui s'explique par les nombreuses embauches de Conseillers effectuées fin 2016 (le montant des salaires bruts augmentent de 11,52% soit 1 600 milliers d'euros).

Les dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations (1 725 milliers d'euros au 31 décembre 2017) diminuent de 12,39% (- 244 milliers d'euros) par rapport à l'exercice 2016.

Les dotations aux dépréciations sur actif circulant (5 milliers d'euros au 31 décembre 2017) sont relatives aux risques de non recouvrement de certaines créances clients.

Enfin, les dotations aux provisions pour risques et charges connaissent une légère baisse de 36 milliers d'euros.

Sous l'effet combiné de ces éléments, le résultat d'exploitation augmente de 11,09% pour s'établir à 12 106 milliers d'euros.

3.3.3 CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION SUR EXERCICES ANTERIEURS

<i>Nature / Montants en milliers d'euros</i>	<i>Charges</i>	<i>Produits</i>
Fournisseurs	1	11
Clients	3	6
Locaux régularisations de charges 2016	9	51
Organismes sociaux cotisations 2016	3	2
Divers		
TOTAL	16	70

3.3.4 RESULTAT FINANCIER

Il connaît une forte variation en diminuant de 3 081 milliers d'euros entre 2017 et 2016 (+ 326 milliers d'euros contre + 3 407 milliers d'euros). Cette évolution est due essentiellement à la combinaison de deux éléments :

- ⇒ une baisse des dividendes reçus pour un montant total de 3 967 milliers d'euros
- ⇒ des dotations sur titres ou créances de participations nettes de reprises en diminution de 904 milliers d'euros

3.3.4.1 PROVISIONS ET DEPRECIATIONS A CARACTERE FINANCIER

<i>Nature / Montants en milliers d'euros</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>
Provision pour risques de change	-20	1
Dépréciation immobilisations financières	-632	387
TOTAL	-652	388

La dépréciation des immobilisations financières est constituée principalement de provisions sur titres de participations (620 milliers d'euros) :

- Villa Bahia – Brésil (200 milliers d'euros)
- Villa Nomade - Maroc (220 milliers d'euros)
- Satyagraha's Guest House (200 milliers d'euros)

3.3.4.2 CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

<i>Sociétés / Montants en milliers €</i>	<i>Dot. Prov.</i>	<i>Rep. Prov.</i>	<i>Intérêts c/c</i>	<i>Dividendes</i>
Livres et Objets du Monde				
Comptoir des Voyages				
Nomade Aventure				
Erta Ale Développement				
Ferdakompaniid				
Uniktour				37
Satyagraha's Guest House	-200	1		
Villa Bahia	-200			
Villa Nomade	-234	220	14	
Voyages sur le Nil				
Voyageurs au Japon			10	
Voyageurs au Canada	-3		1	
Voyageurs d'Egypte			3	
Voyageurs du Monde Genève				550
Voyageurs du Monde UK			16	
TOTAL	-638	221	44	587

3.3.5 RESULTAT EXCEPTIONNEL

<i>Nature des Charges Exceptionnelles</i>	<i>Montants milliers €</i>
Valeur nette comptable immobilisations cédées	1 946
Créance irrécouvrable (dépôt versé)	12
Malis sur rachats actions Voyageurs du Monde	63
Divers	-1
TOTAL	2 020
<i>Nature des Produits Exceptionnels</i>	<i>Montants milliers €</i>
Produits cessions immobilisations cédées	1 682
Bonis sur rachats actions Voyageurs du Monde	103
Reprise provision dépréciation Villa Carioca	615
TOTAL	2 399
RESULTAT EXCEPTIONNEL	379

3.3.6 ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

<i>Rubriques / Montants en milliers euros</i>	<i>Bases</i>	<i>Taux I.S.</i>	<i>Montant I.S.</i>
IMPOTS PAYES D'AVANCE SUR :			
Participation des salariés, forfait social	969	34,43%	334
Provision pour risques et charges	19	34,43%	6
Organic	56	34,43%	19
Ecart de conversion passif	462	34,43%	159
TOTAL ALLEGEMENTS	1 506	34,43%	519
SITUATION NETTE FISCALE DIFFEREE			-519

3.3.7 VENTILATION DE L'IMPOT ENTRE RESULTAT COURANT ET RESULTAT EXCEPTIONNEL

<i>Résultat avant impôt milliers d'euros</i>	<i>Impôt</i>	<i>Résultat net</i>	
Résultat courant	12 433	-3 801	8 632
Résultat exceptionnel	379	-130	249
Crédit Impôt Recherche		548	548
Participation des salariés	-807	278	-529
Résultat de l'exercice	12 005	-3 105	8 900

3.4 AUTRES INFORMATIONS

3.4.1 ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE RETRAITE

Au 31 décembre 2017, cet engagement s'élève à 356 milliers d'euros contre 323 milliers d'euros au 31 décembre 2016.

3.4.2 ENGAGEMENTS FINANCIERS

3.4.2.1 CAUTIONS ET NANTISSEMENTS

En contrepartie de l'obtention de la garantie professionnelle d'agent de voyages consentie par ATRADIUS CREDIT INSURANCE NV, la Société a nanti des comptes à terme pour un montant total en principal de 8 000 milliers d'euros au profit de ce garant.

Voyageurs du Monde s'est porté caution :

Au profit de	Pour le compte de	Pour un montant de
Civil Aviation Authority	Original Travel Company Ltd	6.706 K€ (5.945 K€)
Civil Aviation Authority	KE Travel Adventure Ltd	2.818 K€ (2.500 K€)
Société Générale	Maroc sur Mesure	150 K€
IATA Suisse	Voyageurs du Monde Genève	150 K€ (175 KCHF)
Société Générale	Villa Nomade	90 K€
C.I.C.L. Groupe Aries	Salariée	10 K€

Par ailleurs, Voyageurs du Monde par l'intermédiaire de son établissement financier BNP Paribas a adressé des lettres de garantie à première demande / autonomes de paiement pour un montant total de 220 milliers d'euros à ses prestataires suivants :

○ Accorhotels		80 K€
○ JTB Europe Limited		44 K€
○ American Express		31 K€
○ Paradores		25 K€
○ Bonotel	30K\$ soit	25 K€
○ Mondial Gmbh		15 K€

Pour sa succursale située à Bruxelles, Voyageurs du Monde dispose d'une ligne de crédit auprès de la Fortis Banque Bruxelles en contrepartie de l'obtention d'une caution bancaire solidaire au profit :

- de l'Administration de la Commission Communautaire Française – Service Tourisme Bruxelles (20 milliers d'euros)
- de l'International Air Transport Association (55 milliers d'euros)

Voyageurs du Monde est membre fondateur de la Fondation d'Entreprise Insolites Bâtisseurs. Dans le cadre du programme d'action pluriannuel de cette dernière établi pour une nouvelle période de 5 ans à compter du 29 mars 2014 (date de publication au Journal Officiel de la décision administrative de prorogation de la Fondation Insolites Bâtisseurs), Voyageurs du Monde s'est engagée à verser à la Fondation les sommes ci-dessous :

- 14 milliers d'euros pour le cinquième versement au plus tard le 30 juin 2018

Cet engagement est garanti par une caution bancaire accordée par la Société Générale sous le numéro 00014-02-1038300 en date du 21 octobre 2013.

3.4.2.2 PROMESSES D'ACHATS ET DE VENTES SUR TITRES

Voyageurs du Monde bénéficie d'une promesse de vente (call) portant sur 30,85% des titres de la société Uniktour exerçable le 1^{er} janvier 2023. Concomitamment Voyageurs du Monde a octroyé aux vendeurs une promesse d'achat (put) exerçable symétriquement. En outre, Voyageurs du Monde a accordé aux vendeurs des promesses d'achat d'une partie des titres qu'elle ne détient pas exerçables entre le 1^{er} janvier 2019 et le 1^{er} janvier 2023. Leurs prix sont fonction des marges opérationnelles des deux exercices précédents les levées d'option.

Dans le cadre de l'alliance conclue avec EAD (société tête du pôle Aventure et Nature), Voyageurs du Monde a octroyé des promesses d'achat (put) portant sur 6,28% des titres de cette société. Ces promesses sont principalement exerçables dans les 60 jours courants à compter de la date de l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes de la société de l'exercice 2017. Les prix de ces promesses d'achat (put) sont fonction des résultats opérationnels et de la trésorerie nette du pôle Aventure et Nature.

Enfin, Voyageurs du Monde a octroyé aux actionnaires minoritaires de Voyageurs du Monde UK une promesse d'achat (put) exerçable sur la base des comptes clos au 31/12/2020 ou au 31/12/2021. Voyageurs du Monde bénéficie d'une promesse de vente (call) exerçable sur la base des comptes clos au 31/12/2021 ou au 31/12/2022. Leurs prix sont fonction des marges opérationnelles de l'exercice et du niveau de trésorerie nette.

3.4.2.3 COUVERTURE RISQUE DE TAUX SUR EMPRUNT

Parallèlement au prêt contracté auprès d'un établissement de crédit, Voyageurs a souscrit un contrat de swap dont les caractéristiques sont les suivantes :

Date de commencement	28/01/2016
Date d'échéance trimestrielle	20 du 1 ^{er} mois de chaque trimestre
Date d'échéance finale	05/01/2023
Montant nominal de référence	7.500 K€
Montant notionnel au 31/12/2017	6.058 K€
Taux garanti	0,43 %
Taux de référence	EURIBOR 3M
Taux payé	0,43 %
Taux reçu	0%, si EURIBOR 3M < 0% EURIBOR 3M, si > 0%

En application du règlement ANC 2015-05 du 2 juillet 2015, le résultat de couverture est reconnu, de manière symétrique, en charge financière au même rythme que les flux d'intérêts générés par l'emprunt couvert.

3.4.2.4 AUTRES ENGAGEMENTS FINANCIERS

Voyageurs du Monde a signé le 27 mai 2013 un bail d'une durée de douze ans pour la location de l'immeuble sis 55 rue Sainte Anne – Paris 2^{ème}.

3.4.3 INFORMATION SUR LES RISQUES

La société est exposée à un type de risque : le risque de change.

La quasi-totalité des ventes de Voyageurs du Monde s'effectue en euros. La grande majorité des paiements des fournisseurs de prestations terrestres est effectuée en devises. Le dollar américain constitue l'essentiel des paiements effectués en devises. Par conséquent, Voyageurs du Monde est exposé au risque de change sur le décalage entre ses recettes en euros et ses dépenses en devises. L'exposition au risque de change est suivie par la Direction Générale du Groupe et est couverte par le biais de contrats d'achat à terme de dollars.

Au 31 décembre 2017, Voyageurs du Monde détient des contrats d'achats de devises à terme pour un montant de :

- USD	9 293	KUSD	pour une contrevaieur de	7 951 K€
- JPY	197 818	KJPY	pour une contrevaieur de	1 523 K€
- ZAR	23 761	KZAR	pour une contrevaieur de	1 445 K€
- INR	65 134	KINR	pour une contrevaieur de	843 K€
- CAD	747	KCAD	pour une contrevaieur de	496 K€
- THB	17 278	KTHB	pour une contrevaieur de	445 K€
- AUD	280	KAUD	pour une contrevaieur de	183 K€
- NOK	1 607	KNOK	pour une contrevaieur de	170 K€
- IDR	1 360 000	KIDR	pour une contrevaieur de	83 K€
- GBP	33	KGBP	pour une contrevaieur de	36 K€
- SEK	188	KSEK	Pour une contrevaieur de	20 K€
- DKK	86	KDKK	Pour une contrevaieur de	12 K€
				13 207 K€

Ces contrats couvrent les prévisions de dettes d'exploitation sur la période n + 1 pour Voyageurs du Monde.

3.4.4 INTEGRATION FISCALE

La société Voyageurs du Monde a opté pour le régime d'intégration fiscale depuis l'exercice 2013 et est la société intégrante d'un groupe comprenant les sociétés Comptoir des Voyages, Destinations en Direct, Livres et Objets du Monde, M ET V et Voyageurs au Japon (depuis l'exercice 2014 pour cette dernière).

Les principales modalités de la convention d'intégration fiscale conclue entre Voyageurs du Monde et les sociétés intégrées sont les suivantes :

- ❖ La société intégrée détermine, au titre de chaque exercice au cours duquel elle est membre du Groupe, l'impôt sociétés (IS) qu'elle aurait dû verser si elle n'avait jamais été intégrée.
- ❖ L'économie d'IS, de Contributions Additionnelles à l'IS et d'IFA, qui résulte de l'application de ce régime de l'intégration fiscale, égale à la différence entre d'une part la contribution à l'impôt du Groupe qui doit être payé par la société intégrée et d'autre part l'impôt qui doit être versé au Trésor Public par la société intégrante, est définitivement acquise par la société Voyageurs du Monde. Cette économie d'impôt ne sera donc pas réallouée par la société Voyageurs du Monde à la société intégrée.
- ❖ Dans l'hypothèse où la société intégrée sortirait du groupe d'intégration fiscale et que cette sortie aurait un impact financier la société intégrée sortante et la société intégrante se rapprocheront afin de déterminer une éventuelle indemnisation au profit ou à la charge de la société Voyageurs du Monde. Si le principe d'une telle indemnisation était décidé, la société intégrée et la société Voyageurs du Monde en détermineront le montant ainsi que les termes et conditions.

L'impôt sur les bénéfices s'élève à 3 104 milliers d'euros dont 133 milliers d'euros concernant la contribution sur les dividendes versés soit un impôt sur les sociétés de 2 971 milliers d'euros et se décompose comme suit :

- ❖ L'impôt sur les sociétés concernant le résultat fiscal de la société Voyageurs du Monde s'élève à 3 154 milliers d'euros
- ❖ Les produits et charges d'impôt liés à l'intégration fiscale s'élèvent au total à 50 milliers d'euros (produits)

Il n'existe aucun déficit reportable au niveau du Groupe d'intégration fiscale.

3.4.5 IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Dénomination S.A. AVANTAGE
Adresse 55 rue Sainte Anne
75002 PARIS

3.4.6 VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

<i>Personnel</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>TOTAL</i>
Cadres	55	92	147
Non cadres	52	169	221
TOTAL	107	261	368

3.4.7 RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action s'élève à 2,41 € en 2017 contre 2,69 € en 2016. Il n'existe pas d'instrument dilutif au 31 décembre 2017.

3.4.8 PARTIES LIEES

Les parties liées avec Voyageurs du Monde concernent :

* Les rémunérations brutes versées aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice à raison de leur fonction s'élèvent à 550 milliers d'euros.

* Les engagements financiers cités dans le paragraphe 3.4.2

* La convention de parrainage avec l'Association Insolites Bâtisseurs pour un montant de 175 milliers d'euros

* La convention de financement avec la Fondation Insolites Bâtisseurs pour 51 milliers d'euros

Les autres conventions avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

3.4.9 EVENEMENTS POST-CLOTURE

Aucun événement significatif n'est survenu depuis la clôture des comptes.